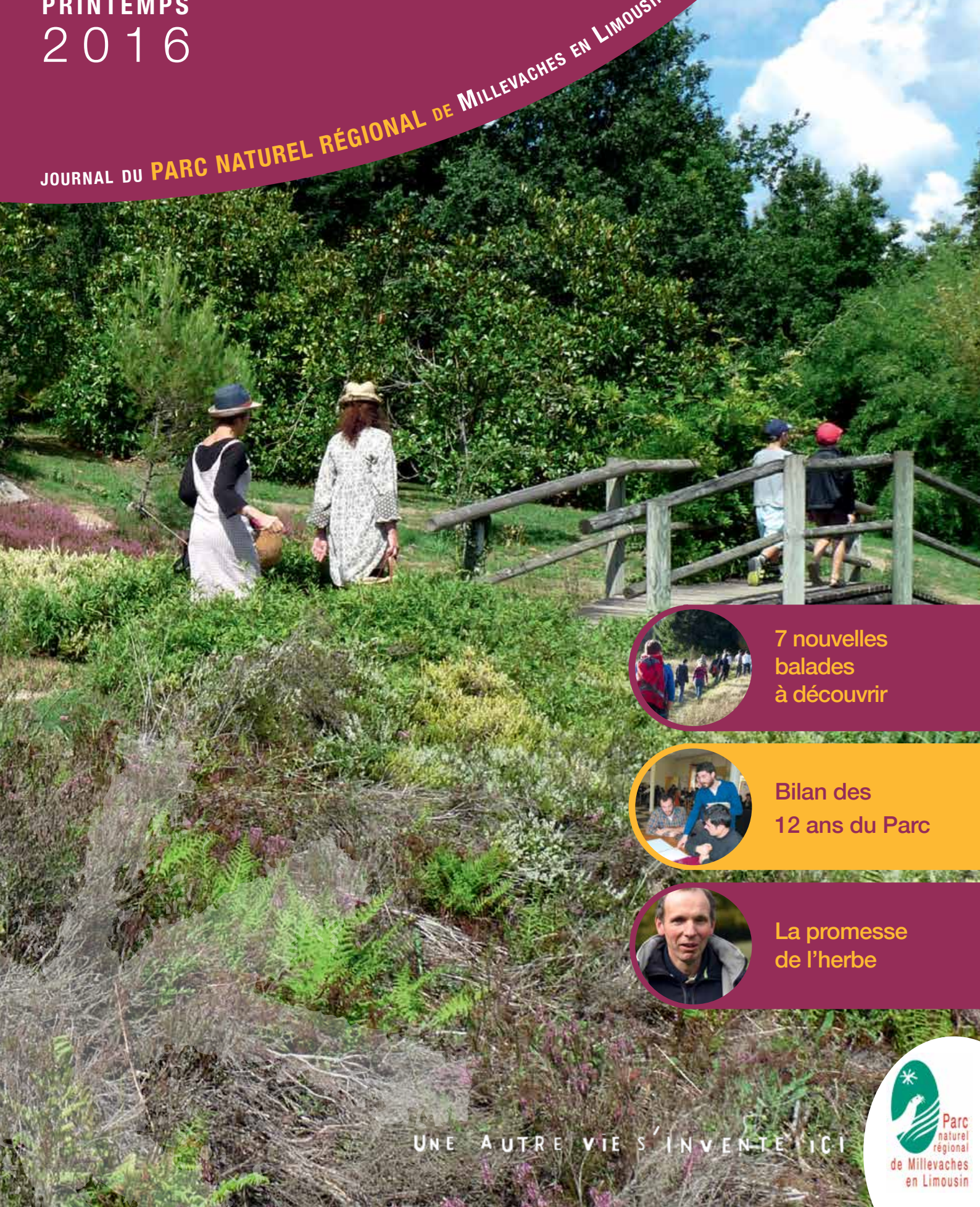


millevaches

PRINTEMPS
2016

JOURNAL DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN



7 nouvelles
balades
à découvrir



Bilan des
12 ans du Parc



La promesse
de l'herbe

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



Sommaire

S'informer

P. 3

7 nouvelles balades
à découvrir

P. 4

Voyage d'étude
chez les voisins

P. 4

Les agriculteurs
préservent les milieux

P. 5

À l'école
des circuits-courts

P. 6

S'investir
Bilan des 12 ans
du Parc

P. 10

Rencontrer
La promesse
de l'herbe

P. 11

Découvrir
Le temps
des cerises bio

Édito



Une nouvelle gouvernance

Les membres du Comité syndical, réunis le 22 mars dernier, à Meymac, m'ont attribué leur confiance lors de l'élection du nouveau Président du syndicat mixte de gestion du Parc et je les en remercie sincèrement. Je sais le travail qui m'attend ! Enthousiaste et volontaire, je vais m'attacher à être à la hauteur de votre confiance.

Le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin, né il y a 12 ans, est un outil indispensable à notre territoire, guidé et animé par ses élus. La mise en œuvre de ce projet sous la présidence de Christian AUDOUIN a permis sans nul doute de valoriser et protéger nos patrimoines et nos ressources. Aujourd'hui, la gouvernance du Parc doit s'adapter pour répondre à l'évolution des enjeux territoriaux, et notamment à la réforme territoriale. C'est une équipe d'élus disponibles, solidaires, impliqués et associés aux acteurs du territoire qui va travailler, en collaboration avec l'équipe technique, à l'application de la nouvelle charte du Parc.

Au centre de ce numéro de printemps, 4 pages sont dédiées au bilan des interventions sur nos Communautés de communes : l'occasion de décliner un large spectre des actions mises en place depuis 2004. Un livret de 20 pages revient sur les éléments fondamentaux de notre Parc : définition, enjeux, bilan de la première charte mais aussi sur l'avenir, avec le détail des 8 grandes orientations de travail pour les 12 prochaines années !

Bonne lecture

Philippe Connan

Président du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin



Millevaches, Journal trimestriel du PNR de Millevaches en Limousin

Tél. : 05 55 96 97 00 - www.pnr-millevaches.fr
7 route d'Aubusson - 19290 Millevaches

Directeur de publication : Philippe Connan

Coordination : Marie Mazurier et Emmanuelle Mayer (collectif Zélie)

Rédaction : Emmanuelle Mayer & Hélène Richard (collectif Zélie),
en collaboration avec les techniciens du Parc naturel régional

Photo de couverture : PNR / Marion Parois

Identité graphique du Parc : Iti communication, Limoges

Réalisation de ce numéro : Émilie Lordemus (collectif Zélie)

Impression : Fabrègue, Saint-Yrieix-La-Perche

Tirage : 19 000 exemplaires, imprimés sur papier PEFC

Dépôt légal à parution - ISSN : 1774-6876

7 nouvelles balades à découvrir

Dans le joli carnet *Voyage(s) en Millevaches*, le Parc présente 34 sites et sentiers aménagés. Ce réseau de sentiers était voué à grandir... Voilà qui est fait : 7 nouveaux circuits ont vu le jour ! Petite présentation.



Le printemps arrive, c'est le moment d'enfiler ses chaussures de marche et de découvrir les 7 nouvelles balades aménagées sur le territoire du Parc. Il y en a pour tous les goûts : forêt, landes et tourbières, eau, patrimoine bâti, histoire, points de vue... De nombreux thèmes emblématiques du territoire sont mis en valeur à travers les médias de découverte des sentiers.

Côté sud-Creuse, le sentier de la rigole du diable invite à découvrir la légende du rocher du diable et un paysage de cascade et rivière, tandis que le sentier des landes et tourbière de la Mazure propose deux boucles, l'une de 4 km, l'autre de 7 km, pour appréhender une mosaïque de milieux : landes, tourbières, ruisseaux, forêts...

À Saint-Setiers, en Corrèze, on peut s'enfoncer dans le nouveau sentier d'interprétation des sources de la Vienne et de la ligne de partage des eaux. Les amateurs de sport et de cascades seront comblés par le saut de la Virole, entre Lestards, Viam et Saint-Hilaire-les-Courbes. Ceux qui préfèrent le patrimoine bâti choisiront le joli circuit des fours à Rilhac-Treignac. Enfin, pour une plongée dans la forêt profonde, avec un magnifique point de vue à la clé, le circuit du puy de la tourte à Soudeilles est tout indiqué. Le sentier de la tourbière du col de la Blanche, labellisé Tourisme et Handicap, offre pour sa part un ponton aménagé avec des supports interactifs pour découvrir la tourbière de Péret-Bel-Air. De quoi s'occuper pour les beaux jours !



Voyage(s) en Millevaches, saison 2

Retrouvez toutes les informations sur ces nouveaux circuits, dans le livret complémentaire *Voyage(s) en Millevaches...* Suite à glisser à la fin du carnet de voyage. Si vous avez déjà le carnet *Voyage(s) en Millevaches*, alors rendez-vous à la Maison du Parc dès à présent (et dans les offices de tourisme du territoire à partir du mois de juin) pour récupérer la suite ! Cette extension est gratuite. Vous ne l'avez pas ? Le duo est disponible au prix de 7€.

Les professionnels du tourisme à la maison du Parc

Le 12 novembre dernier, une trentaine de partenaires touristiques du Parc (offices de tourisme, hébergeurs et producteurs titulaires de la marque Parc, membres de la route des savoir-faire...) ont visité la maison du Parc, sa maisonnette d'accueil du public et le départ des 3 sentiers de balade. Ils ont ensuite découvert le circuit des sources de la Vienne, avec Gilles Desfauchaux, du bureau des accompagnateurs de la Montagne limousine, et Sandrine Delamour, de la communauté de communes Bugeat-Sornac-Millevaches au cœur. Un moment de convivialité et d'échange fort apprécié !





L'écotourisme d'Appaat distingué

La Charte européenne du tourisme durable permet de certifier les professionnels du tourisme sur les territoires protégés. La nouvelle agence de voyage Appaat Millevaches a ainsi reçu début 2016, d'un jury national, une certification qui prouve l'attention qu'elle porte à la préservation et à la valorisation des patrimoines naturels et culturels lors de la création des séjours touristiques. Appaat intègre ainsi un club composé de 15 agences françaises engagées pour l'écotourisme dans et avec les parcs naturels.

<http://appaat-millevaches.com/>

Les agriculteurs préservent les milieux

Aider financièrement les agriculteurs afin de développer des pratiques respectueuses de l'environnement, c'est aussi le rôle du Parc ! Pour ce faire, le PNR anime un dispositif appelé Mesures Agro-Environnementales (MAE) sur son territoire. En 2015, les MAE ont permis d'aider 142 agriculteurs, pour une surface de plus de 6 000 hectares, avec 3 millions d'euros d'aides sur 5 ans. L'idée est de permettre aux agriculteurs de vivre de leur activité tout en préservant nos milieux et espèces remarquables : landes sèches, tourbières, cours d'eau, moules perlières ou rapaces. Ce programme ambitieux est mené en collaboration avec de nombreux organismes : Conservatoire d'espaces naturels, Jeunes agriculteurs de la Creuse, Pays Monts et Barrages, Chambres d'Agriculture, Civam... Cela permet, en plus de l'aide financière apportée, d'accompagner techniquement les agriculteurs et de les sensibiliser à la préservation de la faune et de la flore de la Montagne limousine.

Clémentine Le Naire, 05 55 96 97 24
c.lenaire@pnr-millevaches.fr



Photo : CCBRY

MARQUE PARC

Voyage d'étude chez les voisins

Le réseau des professionnels engagés dans la Marque Parc se compose de 7 agriculteurs et de 6 hébergeurs touristiques. En plein développement (des candidats frappent à la porte), ce réseau permet de bénéficier d'un accompagnement individuel et collectif, ce qui apporte une vraie plus-value. animateur de ce réseau, le Parc a convié le 9 février vingt-quatre marqués et candidats à un voyage d'étude dans le PNR des Volcans d'Auvergne, où la marque existe depuis plus de 15 ans. Cette journée a été l'occasion d'échanger autour des actions mises en place par le Parc des Volcans, de rendre visite à des professionnels marqués pour bénéficier de leur retour d'expérience, et de présenter la nouvelle stratégie de marquage nationale qui s'appuie sur une marque commerciale unique « Valeurs Parc naturel régional » attribuée indifféremment à toute prestation pouvant être marquée. Une journée riche et agréable !

Le Pôle Viandes Locales sort de terre

Depuis 2010 et les fermetures d'abattoir successives, l'idée trotte dans la tête d'éleveurs : ouvrir un lieu d'abattage et de transformation de la viande. Le Parc a toujours soutenu cette démarche permettant de développer les circuits courts et de proposer de la viande de qualité sur le territoire. Grâce au travail de 55 éleveurs engagés, ce rêve va bientôt devenir réalité : l'inauguration du chantier du Pôle Viandes locales sur la commune de Masbarault-Mérignat (23) a eu lieu le 8 décembre 2015.

Pour soutenir le projet :
www.poleviandeslocales.fr/

Gilles Despeyroux, 05 55 96 97 03
g.despeyroux@pnr-millevaches.fr



La troupe Humani Théâtre est venue faire son show dans les épiceries de Faux-la-Montagne et de Bugeat les 15 et 16 janvier dans le cadre du programme Regal. Des sketches décalés et hilarants pour nous parler de la question de l'alimentation locale.

TRANSPORT

À l'école des circuits-courts

Les écoliers, collégiens et lycéens du territoire apprennent à manger local grâce aux différentes interventions et animations organisées par le Parc. Les « classes Parc », qui existent depuis longtemps pour les écoles primaires, sont maintenant complétées par les actions clé en main du programme Regal (Retrouvons Ensemble le Goût des Aliments Locaux) et par des appels à projets thématiques, pour les plus motivés. Ainsi, les écoles ont, au choix, différents modules aux noms évocateurs : « *Y'a plus de saison ma brave dame !* » (sur la saisonnalité et l'effet de serre), « *Qui jette un œuf, jette un bœuf* » (sur le gaspillage alimentaire) « *Far la sopa / Faire la soupe* » (sur le patrimoine culinaire), « *Va voir ailleurs... comment j'y mange !* » (sur les enjeux de l'alimentation, d'autres manières de se nourrir) et « *L'art tatouille* » (sur le lien entre art et circuits-courts). 13 écoles primaires et 3 collèges, soit une vingtaine de classes en tout, se sont lancés dans l'aventure... Et des jardins vont même fleurir dans plusieurs établissements !

Delphine Moreau, 05 55 96 97 26
d.moreau@pnr-millevaches.fr



Le Parc en maquette 3D

Le Parc a commandé au département géographie de l'université Paris 8, le dernier à fabriquer des plans en relief, une maquette en 3D du Parc. D'une taille imposante (210 x 220 cm), elle représentera le relief, la végétation, les axes routiers et les principaux bourgs, en sable de différentes couleurs et granulométries. Idéal pour saisir en un seul regard l'organisation du territoire ! Livrée en juin, elle sera visible au pôle culturel Clau del País à Meymac.

Une autre vie s'invente... sur tout le territoire du Parc !

En 2004, après plus de 30 ans de mobilisation, le syndicat mixte de gestion de Millevaches a été classé Parc naturel régional pour 10 ans, puis prolongé jusqu'au 21 mai 2016. Bilan à travers quelques actions emblématiques sur ce territoire qui rassemble 113 communes réparties sur 13 communautés de communes, situées en partie ou en totalité dans le périmètre.



Communauté de communes Portes de Vassivière et Briance Combade (87)

La partie haute-viennoise du Parc s'est beaucoup investie dans la gestion de ses milieux aquatiques dans le cadre du contrat *Sources en action*. Sur le terrain, les actions sont menées par Monts et Barrages ou des associations. Le Parc avec l'EPTB Vienne sont chargés de la coordination et de la valorisation du projet. Ce territoire qui borde le lac de Vassivière s'illustre aussi pour son dynamisme en matière de tourisme : 3 hébergements touristiques sont dotés de la marque *Accueil du Parc naturel régional* (sur 6 titulaires de la marque) et 26 animations grand public y ont été organisées (sur 200 environ). L'économie sociale et solidaire est aussi très présente sur ce territoire : ce sont 5 des 16 projets soutenus dans le cadre de l'appel à projet *Entreprendre autrement* depuis 2010. Enfin, un quart des animations scolaires du Parc sont réalisées en Haute-Vienne : les écoles de ces deux communautés de communes répondent toujours présent !



Communauté de communes Haut Pays Marchois (23)

Bel exemple de réalisation paysagère que le travail mené à Saint-George-Nigremont ! Les chargées de mission paysages et culture du PNR ont été associées aux réflexions et travaux sur la restauration des jardins en terrasse. Un financement a permis l'étude préalable. Puis le Parc a pu mobiliser les financements des aménagements paysagers, de machines à observer le paysage, de créations artistiques, de jeux et luminaires. Le résultat est magnifique et attire les vacanciers. Sur cette petite communauté de communes, le Parc a également accompagné la création de 2 maisons de santé, l'une à Crocq, l'autre à Mérinchal, sur les 5 qui ont été financées dans le cadre du Pôle d'excellence rurale pour la constitution d'un réseau de santé. Voilà des actions fortes en matière de développement local.



Communauté de communes Pays d'Eygurande (19)

On s'intéresse ici aux milieux aquatiques avec un récent programme : le contrat territorial *Chavanon en action* (2015-2020). Coordonné par le Parc, il a permis la création d'un réel partenariat inter-régional, concrétisé notamment par la mutualisation d'un poste de technicien rivière avec la communauté de communes Sioulet-Chavanon. D'autres actions concrètes sont à venir dans le secteur ! Sur cette communauté de communes, le programme Leader a également permis de financer une base VTT. Ainsi, avec Ussel-Meymac et Bugeat-Sornac, le Pays d'Eygurande fait partie du plus grand réseau VTT de France labellisé par la fédération française de cyclotourisme. Plusieurs sentiers de randonnées ont également été réaménagés puis valorisés au sein des guides de randonnées Chamina et FFRP. De quoi développer le tourisme de plein air sur ce territoire de 9 communes, à la frontière de l'Auvergne.



Communauté de communes Ventadour (19)

Seules 4 communes de cette communauté de communes autour d'Égletons font partie du Parc. Et ces communes ont été particulièrement intéressées par le Conseil en énergie partagé du Parc. Il s'agit d'un service dédié à l'accompagnement personnalisé des collectivités dans leur démarche de maîtrise de l'énergie. 22 communes du Parc sont aujourd'hui adhérentes, dont 2 de Ventadour. Voilà qui va dans le sens du label *Territoire à énergie positive pour la croissance verte* qu'a reçu le Parc, et qui va permettre de financer de nombreux projets durables, notamment sur cette communauté de communes !



Communauté de communes Creuse Grand Sud (23)

Sur Creuse-Grand-Sud, un intérêt particulier a été porté à la sauvegarde des milieux naturels : 35 agriculteurs ont été accompagnés dans le cadre des mesures agro-environnementales sur la période 2005-2015, et 36 dossiers ont été déposés dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration foncière et environnementale (Opafe). Forts d'un patrimoine bâti remarquable, les habitants de la communauté de communes ont su mobiliser la Fondation du patrimoine pour restaurer leur bâti. Ainsi, un tiers des dossiers financés dans le cadre du partenariat entre le Parc et la Fondation l'ont été sur cette partie du territoire. Sur le bâti mais côté énergie cette fois, la communauté de communes participe au dispositif *Isole toit mais pas tout seul* pour aider les particuliers à isoler leur toiture. Ce territoire s'illustre aussi pour ses initiatives en matière d'économie sociale et solidaire (depuis 2010, 6 projets ont été soutenus dans le cadre de l'appel à projet *Entreprendre autrement* sur 16 au total) et culturelles (le Fonds d'actions culturelles territorialisées a soutenu 66 projets sur les 214 à l'échelle du Parc de 2008 à 2014). Quelle énergie !

En chiffres : l'effet levier

Entre 2004 et 2015, 42,5 millions ont été mobilisés pour des actions sur le territoire. Sur cette même période, les contributions de l'ensemble des communautés de commune et communes ont été d'environ 950 000 €.

Cela veut dire que pour 1,6 € versé par an et par habitant, le Parc mobilise environ 80 €.



Communauté de communes Bugeat-Sornac-Millevalches au cœur (19)

De nombreuses études et inventaires ont été menés sur cette communauté de communes située au cœur du Parc, pour répertorier les espèces animales et végétales et leurs habitats. Plus de 25 000 hectares ont ainsi été cartographiés, principalement des landes, tourbières et zones humides. Les mesures agro-environnementales ont permis d'aider 60 agriculteurs de ce territoire à préserver les milieux présents sur leurs exploitations, sur la période 2005-2015. Côté forêt, entre 2012 et 2015, les propriétaires forestiers de la communauté de communes ont déposé 58 des 216 dossiers de l'Opération programmée d'amélioration foncière et environnementale (Opafe), qui permet d'agir pour une meilleure gestion forestière. Sur le volet énergie, Bugeat-Sornac est engagée dans le dispositif *Isole toit mais pas tout seul*, qui propose aide financière et accompagnement pour l'isolation des toitures. Elle participe également activement au programme Regal (Retrouvons ensemble le goût des aliments locaux) qui vise à développer les circuits courts. Enfin, de par sa situation privilégiée, elle a accueilli de nombreuses animations et sorties grand public et depuis l'année dernière la nouvelle Maison du Parc sur la commune de Millevalches.



Communauté de communes Sources de la Creuse (23)

Les communes des Sources de la Creuse ont mobilisé le fonds Leader pour restaurer le patrimoine bâti et le mettre en valeur, en particulier à Feniers : fontaines, four à pain, bascule ; et à Poussanges : presbytère. Grâce au programme de valorisation et de restauration du patrimoine bâti et le partenariat PNR / Fondation du Patrimoine, les habitants ont contribué à cette mise en valeur. Les Sources de la Creuse ont pu bénéficier de Pôle d'excellence rurale sur la santé pour construire une maison pluridisciplinaire à La Courtine.



Communauté de communes Ussel-Meymac- Haute-Corrèze (19)

Avec une densité urbaine plus importante du fait de la présence d'Ussel et de Meymac, une centaine de logements ont été améliorés dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat entre 2005 et 2010 (sur plus de 800 sur le Parc). Des fonds Leader ont été mobilisés pour restaurer 7 éléments de patrimoine bâti (sur les 37 réalisés sur le Parc) et un programme régional de valorisation du patrimoine bâti a permis de financer 4 projets entre 2012-2014. La communauté de communes Ussel-Meymac a aussi travaillé avec le Parc pour développer le tourisme nature. Elle fait ainsi partie, avec le Pays d'Eygurande et Bugeat-Sornac, du nouveau réseau de VTT. Quant à ses sentiers de balades et de découvertes, ils sont valorisés dans les guides de randonnées Chamina et FFRP, et dans le réseau des 41 sites de découvertes du Parc. Il faut dire que ce territoire dispose de balades assez exceptionnelles !



Place à l'enquête publique !

Après la phase de concertation avec les habitants en 2014, qui a permis l'élaboration du projet de charte, l'enquête publique est le second moment proposé aux citoyens pour intervenir sur le texte de ce projet qui oriente l'action du Parc sur le territoire pour les 12 prochaines années. Cette enquête publique est dirigée par la Région. A cette occasion, la charte sera disponible dans plusieurs mairies du territoire. « *Bénéficiaire d'un Parc est une chance et l'enquête publique est l'occasion pour chaque habitant de découvrir le projet qui sera mis en œuvre sur le territoire et de donner son avis* », explique Gérard Joberton, directeur du Parc. Les petites modifications sont encore possibles, avec l'accord du commissaire-enquêteur. Chargé de conduire l'enquête, ce commissaire-enquêteur enregistre les observations, remarques ou propositions pendant 1 mois. Tout est consigné dans un registre. Après clôture de l'enquête, le commissaire écrit un rapport où il analyse les observations recueillies ; puis il donne un avis personnel et des conclusions sur le projet. Les habitants peuvent en profiter pour exprimer des idées d'actions, de programmes ou de dispositifs que pourraient mettre en œuvre le Parc dans le cadre de cette future charte. « *On garde précieusement tout ce qui aura été dit. C'est la suite des ateliers de concertations* », observe Gérard Joberton. Dès qu'elles seront arrêtées, les dates précises de l'enquête publique seront communiquées.

Photos : Emmanuelle Meyer



Photo : PNR



Photo : PNR

Communauté de communes **Bourganeuf-Royère de Vassivière (87)**

Partenaire dynamique, la communauté de commune de Bourganeuf-Royère a travaillé avec le Parc sur de nombreux projets. Citons la création de 5 sites et sentiers de découverte et d'interprétation (sur les 41 du Parc), l'investissement considérable sur l'eau dans le cadre de *Sources en action* (le contrat territorial Vienne Amont), ou encore l'appui à l'économie sociale et solidaire via l'appel à projet *Entreprendre autrement* qui a soutenu 3 initiatives locales. Citons enfin la création d'une maison de santé à Royère-de-Vassivière, soutenue par le PNR dans le cadre du Pôle d'excellence rurale.

Communauté de communes **Vézère Monédières, Tulle Agglo, et Monédières (19)**

Dans les Monédières, on s'intéresse aux producteurs : sur les 7 producteurs bénéficiant de la marque *Produit du Parc naturel régional*, 5 sont sur les Monédières. Miel, petits fruits, jus de pommes et cidres sont quelques-uns des délices de ce coin de pays. Ces producteurs sont pour certains également mis en valeur dans la Route des savoir-faire. De nombreuses animations à destination du grand public y ont également été organisées avec succès, à travers les fameux Mercredis des Monédières. Voilà qui a permis de faire découvrir les richesses de ce magnifique massif, entre Treignac, St-Yrieix-le-déjalat, Sarran et Madranges.



Photo : Emmanuelle Meyer

AGRICULTURE

La promesse de l'herbe

Paysan de père en fils, Éric Jarasse a fait évoluer sa pratique pour rendre sa ferme plus autonome. Rencontre chez lui à Eygurande, où une sortie sur la gestion des zones humides était organisée en octobre dernier¹.

« *J'ai toujours cru à l'herbe* » raconte Eric Jarasse, 46 ans. Cet éleveur de 26 vaches mères et presque autant de génisses maîtrise avec précision ses pâturages. Résultat : des charges réduites au maximum, peu de nourriture complémentaire à acheter, des frais vétérinaires réduits, zéro produits chimiques et un revenu décent ! Pourtant, quand il reprend la ferme familiale en 1993 après son BEP, il n'a aucune connaissance en la matière. En 1998, il augmente sa surface et atteint 43 ha, ce qui lui permet d'augmenter son troupeau et son quota laitier, « *mais je produisais un foin de mauvaise qualité et je n'avais pas assez d'herbe pour faire pâturer le troupeau ensuite* ». En 2005, il découvre l'Adapa² : « *j'ai compris que je n'avais pas de repères sur le cycle de l'herbe, que je ne*

savais pas l'utiliser correctement ». Il acquiert rapidement de nouvelles connaissances qu'il met en pratique. « *Cette remise en question de l'exploitation, ce n'est pas facile à réaliser seul, c'est important d'être en groupe* » confie Eric, qui avoue avoir traversé une période de doute. Il met en place un pâturage tournant sur ses prairies. Son secret ? Diviser les parcelles en paddocks de 1 à 2 ha et y faire pâturer les animaux pendant 2 ou 3 jours. Il compte environ 35 jours entre deux passages de bêtes. Sa nouvelle méthode améliore la diversité de la flore et cela se voit sur la quantité et la qualité de son lait ! Convaincu que « *la prairie a un pouvoir énorme si elle est bien exploitée* », il étend cette pratique en 2010 sur ses zones humides et observe le même

résultat. Grâce aux pâturages tournants, le broutage est plus homogène, le cycle de parasitisme est cassé, la période de fenaison étalée... « *Il faut obliger les bêtes à manger ce que l'on veut qu'elles mangent en somme. Au début il faut les habituer, éduquer les jeunes* ». Un effort qui ne nécessite pratiquement pas d'investissement pour un résultat bluffant. Le comptable s'intéresse au coût de production d'Eric et le technicien laitier n'en revient pas... Les méthodes innovantes commencent à convaincre ! ●

¹ Dans le cadre du programme Chavanon en action www.chavanon-en-action

² Adapa : Association pour le développement d'une agriculture plus autonome, membre de la Fédération des Civam

Au temps des cerises **bio**

Le temps des cerises est une épicerie itinérante qui propose des produits bio sur le secteur Haute-Vienne et sud-Creuse du PNR. Rencontre avec sa créatrice, en plein aménagement de son nouveau camion.

Cela fait 7 ans qu'Olivia Garnier sillonne la Montagne limousine dans son camion rempli de victuailles bio, pour vendre sur les marchés d'Eymoutiers, Felletin, Bourgneuf et Faux-la-Montagne. L'épicerie livre également des paniers de fruits et légumes, et propose un prêt de livres autour de l'alimentation bio. Pour Olivia, qui a bénéficié de l'aide *Entreprendre autrement*, Le temps des cerises est avant tout un prétexte pour participer à la dynamique de ce territoire rural. « *Mon expérience précédente, au Monde allant vers, m'a montré à quel point la vente pouvait être un chouette outil pour rencontrer des gens et créer du lien* ». Mais vendre quoi ? Consommatrice convaincue de produits issus de l'agriculture biologique, elle constatait une difficulté à se fournir localement. Ainsi naît l'épicerie en 2008. Au temps des cerises, on trouve des céréales, farines, huiles, conserves, graines, jus de fruits, produits d'hygiène et d'entretien, ainsi que des fruits, des légumes et même des livres. Olivia essaie de se fournir auprès de producteurs locaux quand c'est possible : « *les pommes sont locales, les kiwis viennent de Dordogne*

et j'achète beaucoup de légumes à une maraîchère de Verneuil-sur-Vienne ». Les jours de congés se font rares mais Olivia a pu embaucher l'année dernière, et pense reprendre quelqu'un cette année. « *C'est important, pour moi, que l'entreprise tienne la route, qu'elle puisse générer des revenus et soit transmissible. Les commerces locaux, aussi bien le coiffeur que le boucher, sont indispensables pour maintenir nos villages vivants* ». Ce printemps, changement de camion ! Le nouveau véhicule possède des bacs à vrac, un pas de plus vers l'écologie. Les souhaits d'Olivia : emmener ses clients à découvrir les ingrédients inhabituels comme le chou kale, une merveille pour la santé, les algues ou encore les fabuleux produits asiatiques que l'on peut trouver dans ses rayons. « *Les nouvelles façons de cuisiner, végétarien, cru ou sans gluten, sont délicieuses et créatives ! J'invite mes clients à mettre un peu de fantaisie dans leur cuisine* » Avis aux amateurs de nouvelles saveurs ! ●

Contact : 06 47 00 31 91
www.tempsdescerises.org





Une marche sonore au départ de la Maison du Parc

La Maison du Parc devient un point relais pour la 1^{ère} étape de la troisième Marche Sonore créée par l'artiste Pierre Redon : *Les Sons des confins*.

Le parcours de 4 km sur le sentier des Sources de la Vienne vous plonge dans l'œuvre pour une durée de 2 heures environ.

Possibilité de télécharger l'application avant le départ chez vous ou à la Maison du Parc. Plus d'infos sur l'œuvre et l'artiste : <http://marchesonore.com/>

À découvrir ou faire découvrir !



Carnet des sorties découvertes de l'été

Bientôt l'été ! C'est le moment de partir à la découverte des 1001 richesses de la Montagne limousine lors d'une sortie découverte organisée par le Parc. Nature, culture, savoir faire, sport, patrimoine, il y en a pour tous les goûts dans le Carnet des sorties découverte.

Disponible à la Maison du Parc et dans les offices de tourisme dès le 15 mai.

Renseignements :
Delphine Moreau, 05 55 96 97 26
d.moreau@pnr-millevaches.fr

Les actions du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin sont principalement financées par :



Retrouvez le Parc sur Facebook et Twitter

facebook

twitter

Millevaches, Journal trimestriel du PNR de Millevaches en Limousin
Tél. : 05 55 96 97 00 - www.pnr-millevaches.fr